

Circulaire de rentrée

Toute la communauté éducative souhaite tous leurs vœux de bienvenue aux familles et de réussite aux élèves, en redémarrant une nouvelle année, avec de nouvelles perspectives et de nouveaux projets.

Le personnel : Cette année l'équipe se voit enrichie de quatre nouvelles enseignantes à qui nous souhaitons la bienvenue ; nous comptons sur vous pour leur réserver votre meilleur accueil.

Chef d'établissement : Mme DESTRAIT Sylvie. En décharge pour vous recevoir les **mardis et jeudis**. En classe les lundis et vendredis, je suis très soucieuse de bien accueillir et consacrer du temps à mes petits élèves et à leurs parents les matins où je suis en classe donc merci de bien vouloir respecter mes journées de décharge pour venir me rencontrer, notamment les matins à 8h30. Je ne recevrai aucune autre famille à la porte de ma classe le matin. Merci de votre compréhension. Vous adresser à Mme Nicolet à l'école ou à Mme Videau à l'accueil au collège si vous avez une urgence ces jours-là, elles me transmettront et viendront m'informer elles-mêmes si besoin.

Les enseignants en charge des classes :

Classe Maternelle Multi-âges 1: Justine STUPFLER Mardi et Jeudi (jours décharge direction)
Sylvie DESTRAIT lundi et vendredi

Classe Maternelle Multi-âges 2: Lise VIEGAS

Classe Maternelle Multi-âges 3: Angélique RAMBAUD

CP : Alexia CURTAT

CE1 : Julie SABLE

CE2 : Frédérique DELAUNAY (lundi / mardi) – Flavie LACHAUD (jeudi / vendredi)

CM1 : Danièle BERLAND

CM2 : Marielle AUDON

Classe « regroupement d'adaptation » : Jade GAROS (mardi après-midi et jeudi)

ASEM (agent spécialisé des maternelles) :

- ✓ Mmes Monica DELHOUME et Alexandra BRUNETEAU (Classe multi-âges 1)
- ✓ Sophie COURREAU (classe multi-âges 2)
- ✓ Priscilla MARTIN : (Classe multi-âges 3)

EVS (employé de vie scolaire) : Nathalie NICOLET

Garderie : Matin : Monica DELHOUME/ Alexandra BRUNETEAU – Soir : Sophie COURREAU

Surveillances :

Surveillance réfectoire et cour : Nathalie NICOLET

Surveillance cour le midi : Francine VIDÉAU- Nathalie NICOLET -

Accueil / secrétariat : Francine VIDÉAU (au collège) – Nathalie NICOLET (école)

Secrétariat comptabilité : Corinne CORNAGGIA (collège)

Cantine :

Service : Mmes DEBARROS Ghislaine / Fatima Kasmi

Repas assuré au collège par Didier Noté et Agnès LESNIER

Service civique : Nous accueillerons cette année un service civique ; Pierre –Antoine CHALULEAU qui commencera sa mission le lundi 16 septembre. Il aura pour mission d'assister les enseignantes dans certains travaux en classe, d'animer des ateliers périscolaires à la pause méridienne et d'aider aux devoirs le soir.

Que tout ce personnel soit remercié pour son dévouement et son implication dans le service éducatif auprès des élèves et des familles.

INVESTISSEMENTS :

L'école s'est dotée avec l'aide de l'APEL (association des parents d'élèves) nationale et locale de 15 tablettes numériques afin de proposer des activités pédagogiques innovantes et différencier aux élèves qui en feront cependant un usage modéré .

SECURITE :

Un plan Vigipirate toujours d'actualité et un plan sécurité sont affichés sur la porte d'entrée et sont en vigueur dans notre établissement.

Mesures générales prises par l'établissement :

- Un accueil par un adulte à l'entrée
- Un contrôle visuel des sacs pourra être effectué le cas échéant
- Un contrôle systématique de l'identité des personnes extérieures à l'établissement
- Un visiophone aux entrées (portail et SAS)
- Aucun cartable ne devra être laissé au bas des escaliers ou dans la cour pour les enfants qui montent à la garderie. Mettre le nom de l'enfant sur son cartable.

Des exercices PPMS (Plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs) dont un spécial intrusion seront organisés en cours d'année. Je vous remercie par avance pour votre coopération.

Entrées/ sorties des véhicules :

L'entrée des véhicules se fait par le premier grand portail et la sortie par le deuxième. Vous devez suivre absolument ce sens de circulation en voiture. Compte tenu des places limitées sur le parking, nous comptons sur votre esprit civique pour laisser stationner en priorité les parents ayant un enfant scolarisé en maternelle.

Pour les primaires, merci de privilégier un **arrêt minute**. Une enseignante sera postée devant l'entrée chaque matin, pour accueillir vos enfants.

La contre-allée réservée aux piétons doit être impérativement empruntée par vos enfants quand ils sont déposés. Veillez à ne pas dépasser la ligne de stationnement avec votre véhicule pour ne pas obstruer ce passage important pour leur **sécurité**.

Le parking n'est qu'un lieu de passage, vous ne devez pas y rester stationné pour un usage privé.

Il est formellement interdit de stationner :

- sur la place réservée aux handicapés
- sur la voie montante qui longe le bâtiment sur la droite, réservée aux véhicules de secours et en partie à la sortie des élèves
- sur les aires engazonnées.

HORAIRE de Classe et Garderie:

- | | |
|---|----------------------|
| ➤ Garderie : matin : 7h30 / 8h20 | soir : 16h45 – 18h30 |
| ➤ COURS : matin: 8h30 – 12h00 | AM : 13h40 – 16h15 |

Attention : ouverture du SAS et accueil des élèves à **8H20**. Il est **formellement interdit** de laisser des enfants patienter seuls dans le hall devant la porte d'entrée donnant sur la cour. Dès que votre enfant entre seul dans les locaux avant 8H20 il doit être pris en charge par la garderie. Des sanctions seront prises en cas de manquement à cette règle. Un ticket garderie vous sera facturé également.

Ouverture/ Fermeture des portails:

Pour la sécurité des enfants, les portails et le SAS seront fermés pendant les heures de classes.

Portails:	<u>Ouverture Portails</u>	<u>Fermeture Portail entrée /Portail sortie</u>
	Matin 7h30	8h35 8h45
	Midi 11h50	12h10 12h15
	A.M. 13h30	13h45 13H45
	Soir 16h00	18h30 18H30

Retardataires:

Ils devront sonner au portail puis à la porte du SAS. **Un retard doit rester exceptionnel**. Trop de retards seront signalés aux autorités académiques concernées.

ABSENCES : toute absence doit être justifiée par un certificat médical ou par un écrit de la famille. Vous devez également appeler le matin, le plus tôt possible ou l'école ou le collège pour signaler l'absence de votre enfant . Sans cette justification, je me devrais d'informer les services académiques qui gèrent l'absentéisme.

ATTENTION : à partir de cette année, la scolarité obligatoire commence à 3 ans, dès la petite section, ce qui signifie que les enfants de maternelles sont soumis aux mêmes règles. De plus, les absences les après-midi doivent être justifiées et autorisées par le Chef d'établissement voire l'inspecteur de l'éducation nationale.

HORAIRES DE SORTIES POUR SUIVI PARAMEDICAL: Afin de respecter l'organisation des cours et les projets mis en place dans le cadre du projet d'école, les horaires de sortie pour les suivis paramédicaux (orthophonie, psychologue, ...) devront être adaptés en fonction de l'organisation de la classe. Merci de privilégier les fins d'après-midi. Les sorties en milieu de journée ne seront autorisées que pour les élèves ayant un PPS, un PAP. Les rendez-vous médicaux type médecin généraliste, orthodontie ne doivent pas être pris sur le temps scolaire, les allées et venues dérangeant le bon fonctionnement des cours et la sécurité des enfants. Il n'y aura pas d'autorisation pour ces sorties, l'enfant devra être absent la demi- journée si vous jugez nécessaire ces rendez-vous sur le temps scolaire.

ENTREES/ SORTIES des élèves

- **L'entrée** des primaires et des maternelles se fait par la porte **d'entrée principale**.
- **La sortie des primaires** se fait par le portail extérieur, **cour primaire, midi et soir**.
- **La sortie des maternelles** : les parents empruntent l'entrée principale et montent à l'étage pour venir chercher les enfants. Ceux qui ont des enfants scolarisés en primaire ne doivent pas les récupérer par l'entrée principale et ce, même s'ils ont un enfant scolarisé en maternelle.

Les parents et assistantes maternelles qui sont avec des poussettes, les personnes porteuses d'un handicap, les femmes enceintes sont autorisées exceptionnellement à emprunter l'ascenseur.

Il est strictement interdit qu'un enfant quitte **seul** l'établissement. Une décharge de responsabilité sera demandée aux familles qui souhaitent qu'un aîné non majeur récupère un membre de la fratrie.

Aucun enfant n'est autorisé à rester dans le SAS ou sur le parking seul ou avec un autre membre de la fratrie.
Les enfants laissés seuls dans ces lieux seront automatiquement remontés en garderie.

VIE PASTORALE :

Comme l'an passé des Temps forts et des débats seront organisés par Kévin Martos, notre animateur en pastorale.

KT et éveil à la foi : ils seront animés par :

Eveil à la foi (CP/ CE1) : Alexandra BRUNETEAU

KT CE2 : Fabienne LOPEZ

KT CM1 : Marie Dubreuil / Céline DOUTEAU

KT CM2 : Kévin Martos

Nous remercions chaleureusement Mmes Bruneteau, Dubreuil , Lopez et Douteau pour leur implication bénévole qui permet la mise en œuvre de notre projet pastoral.

Les séances d'éveil à la foi et de catéchisme concernant les CE2, CM1 et CM2 auront lieu tous les vendredis de 12H40 à 13H30 pour le KT, de 12h30 à 13h00 pour l'éveil à la foi.

LES ACTIONS PEDAGOGIQUES :

- ✓ **Liaison CM2/ 6^{ème}** : Un travail commun va être mené en anglais au deuxième semestre entre les CM2 et les 6èmes.
- ✓ **Projet d'année** : Cette année c'est le thème des EMOTIONS qui a été choisi. Un spectacle aura lieu en Mai (probablement le 16) date à confirmer .
- ✓ **Piscine** : les CP et CE1 iront à la piscine au 1^{er} trimestre à partir du lundi 16 septembre. Une participation de 15 euros sera facturée comme d'habitude aux familles pour le prix des entrées, le transport étant pris en charge par l'école.

DES DATES A RETENIR :

REUNIONS DE CLASSE : Elles auront lieu de **17H30 à 18H30**. Les réunions s'adressent seulement aux parents. La présence de l'enfant n'est pas souhaitable. Attention aucune surveillance sur la cour (toilettes fermées) pour les enfants qui accompagnent les parents. Garderie possible, payante, mais fermant à 18H30.

CP :	lundi 09/09	CM2 : lundi 16/09
CE1 :	mardi 10/09	CM1 : lundi 20/09
CE2 :	vendredi 13/09	
Classe multi-âges 1,2,3 : jeudi 19 /09		

Lundi 17 septembre : Messe de rentrée de l'enseignement catholique à la cathédrale St André de Bordeaux

Jeudi 26 septembre : photos de classe



[Jeudi 03 octobre – 18h00 : ASSEMBLEE GENERALE de l'APEL.](#)

L'APEL est l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre. C'est une association qui œuvre pour les familles et les enfants à travers différentes actions. Je vous encourage vivement à venir découvrir cette association dynamique lors de l'assemblée générale. Elle a besoin de toutes les bonnes volontés. Qu'elle soit remerciée pour le travail effectué en collaboration avec l'équipe éducative, ainsi que pour toutes les actions menées.

CALENDRIER 2019-2020

Attention quelques petits changements par rapport au calendrier national

Nous terminerons l'année le **mardi 30 juin** alors que le calendrier prévoit une sortie le vendredi 02 juillet. Il est donc nécessaire de rattraper 2 jours dans l'année. Nous avons fixé ces 2 journées :

- ✓ Le mercredi 6 mai
- ✓ Le mercredi 20 mai

Vacances	Début	Reprise des cours
Toussaint	Samedi 19 octobre 2019	Lundi 04 novembre 2019
Noël	Samedi 21 décembre 2019	Lundi 6 janvier 2020
Hiver	Samedi 22 février 2020	Lundi 09 mars 2020
Printemps	Samedi 18 avril 2020	Lundi 04 mai 2020
Fin d'année	Mardi 30 juin	

Pas de cours : le vendredi 22 mai : pont de l'Ascension

Communications des informations :

Par souci d'économie et d'écologie, nous éviterons les tirages papiers donc je vous invite à consulter très régulièrement vos mails ainsi que le site de l'école : www.jeanne-d-arc-saint-romain.com

Nous vous souhaitons à tous une excellente année scolaire